



28 juin 2021

Edito : Merci de votre soutien ! - TVP & Loi Pénicaud « pour les nuls » - Audience DASEN des Landes du 24 juin - CTA du 23 juin - Brèves : Recours Mouvement INTRA, Hors classe, Statut, AESH, Stagiaires.

Merci de votre soutien !

Nous arrivons à la fin de cette année particulièrement difficile pour tous, même si nous savons que le travail syndical va continuer jusqu'à la fin du mois de juillet... Et nous espérons que, contrairement à l'année dernière, les affectations de stagiaires vont se régler avant le mois d'août.

C'est donc le moment pour les militants de notre organisation, après un conseil national tardif, de faire un bilan des actions menées durant toute l'année scolaire. Oui, c'est important, car l'objectif du SNETAA-FO, le premier syndicat de la Voie Professionnelle, reste celui de l'efficacité au service des PLP, des CPE, titulaires et contractuels et de tous les personnels qui œuvrent au quotidien pour que les élèves de la Voie Pro s'épanouissent et trouvent leur voie. Et nous nous devons de faire un bilan pour corriger nos éventuelles erreurs et améliorer nos points faibles.

Le premier constat évident est bien que malgré la disparition des CAPA « mobilité » et « promotions », disparition due à la loi de transformation de la Fonction Publique, les actions de nos militants et élus ont été très utiles pour de très nombreux collègues.

Oui, il s'agit bien évidemment essentiellement d'un accompagnement individuel, mais pas seulement, car les militants du SNETAA-FO Bordeaux siégeant au nom de notre fédération, la

FNEC-FP-FO, dans de nombreuses instances académiques et départementales (Comités Techniques, CHSCT, Conseils Académiques et départementaux de l'Action Sociale, de la Formation Continue, etc.), ont alors parfois la possibilité d'avoir des actions qui ont des répercussions collectives. Malgré tout, faire abroger la loi de Transformation de la Fonction Publique est un objectif prioritaire du SNETAA-FO, de la FNEC-FP-FO, et plus largement de la FGF-FO, notre Fédération Générale des Fonctionnaires FO.

Alors chers collègues, on aurait pu imaginer que dans le contexte actuel, certains d'entre-vous se disent qu'il ne servait plus à rien d'être syndiqués. Nous constatons avec grand plaisir qu'il n'en est rien puisque pour la 8^{ème} année consécutive nous avons une augmentation significative du nombre de syndiqués au SNETAA-FO Bordeaux. Oui, chers collègues, nous pensons que dans notre académie vous avez compris que plus le pouvoir politique porte ses attaques et plus les salariés doivent avoir des réponses fortes et donc collectives. Vous avez compris que le SNETAA-FO a besoin de vous, et l'Enseignement Pro a besoin d'un SNETAA-FO fort ! Nous espérons que cette dynamique se généralisera à toutes les académies. Alors merci à vous de continuer à nous faire confiance ! Adhérez et faites adhérer au SNETAA-FO !

EM

TVP et Loi Pénicaud « pour les nuls »

Dans les quartiers sensibles, plus les noms sont jolis plus les barres HLM sont pourries, cité du Val Fleuri, les Violettes, les Oliviers, le Paradis, le Frais Vallon... Il en est de même pour les réformes que nous subissons, loi pour une sécurité globale préservant les libertés, loi pour l'Ecole de la confiance, loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel... Après tout quand on vire la moitié des employés d'une boîte ne dit-on pas qu'on fait un plan social, ou mieux encore un plan de sauvegarde de l'emploi ?

Ainsi la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel met en concurrence directe l'apprentissage, livré au marché par le financement au contrat et l'enseignement professionnel sous statut scolaire dans les LP. En permettant aux jeunes d'intégrer l'apprentissage à n'importe quel moment de l'année elle fait des lycées publics des « salles d'attentes » vers cet apprentissage tout en mixant les publics, dégradant encore plus les conditions d'enseignement. En effet, les apprentis n'étant présents en cours qu'une semaine sur quatre, l'enseignant qui s'occupera d'eux devra individualiser ses cours. Les heures de rattrapage sont encore payées en heures supplémentaires, mais n'oublions pas qu'une profonde réforme de nos statuts est sur les rails.

Et comme si cela ne suffisait pas, cette loi au nom si inspirant réduit de 23 à 13% la part de la taxe d'apprentissage qui revient aux LP réduisant d'autant leur financement.

Dans le même temps un battage médiatique présente l'apprentissage comme la voie d'excellence, le patron du MEDEF lui-même n'hésitant pas à déclarer sur un grand média national que cette voie présente un taux d'insertion professionnelle de 90%, oubliant au passage de parler des très nombreuses ruptures de contrats en cours d'année. Mais comme si cela ne suffisait pas, cette loi au nom si enflammant oblige les organismes formateurs à publier leurs résultats sur une plateforme, InerJeunes, qui n'est rien d'autre qu'un outil de propagande pro apprentissage et anti LP.

Parallèlement les réformes successives que nous subissons depuis deux décennies réduisent le temps de formations des élèves des LP et abaissent le niveau de leurs savoirs, ceux qui enseignent dans les LP depuis 10 ans ou plus en sont bien conscients. La Transformation de la Voie Professionnelle initiée par notre ministre actuel ne fait qu'accentuer cette tendance en diminuant fortement les heures d'enseignement disciplinaire, l'Enseignement Général devient utilitariste, sur le plan pédagogique on constate une perte de sens du métier des enseignants qui deviennent de simples exécutants interchangeables qui évaluent les élèves en cochant des cases dans des grilles préétablies, la liberté pédagogique se réduisant comme peau de chagrin. Mais ce n'est pas encore assez, le regroupement des secondes par familles de métiers va obliger à enseigner des compétences transversales générales, la préparation du diplôme qualifiant n'étant plus de 3 mais seulement 2 ans. Cette loi et ses familles de métiers risquent d'entraîner des réductions de postes à venir et une mise en concurrence des enseignants.

Les blocs de compétences prennent le pas sur les savoirs et les savoir-faire, les qualifications. Or nous savons bien que les compétences ne sont pas reconnues à la même hauteur que les diplômes qualifiants dans le monde du travail, elles permettent juste l'employabilité immédiate d'une main d'œuvre à bas coût.

Mais nous savons bien que les jeunes peu qualifiés sont les premières victimes de la crise. Laisser croire que la lutte contre le chômage et l'emploi immédiat des jeunes sont liés à la formation par apprentissage est malhonnête. Non, l'emploi des jeunes est directement lié à la conjoncture économique et aux besoins des employeurs. Durant l'après-guerre le chômage était quasiment inexistant et pourtant les jeunes étaient très peu formés.

Cet apprentissage miraculeux ne permet pas les poursuites d'études alors qu'une hausse du niveau de qualification est le principal moyen de sécuriser le parcours professionnel des jeunes et de résister aux crises, on a bien vu durant la pandémie l'importance des formations professionnelles sous statut scolaire pour cela.

Non, l'apprentissage discriminatoire pour les filles et les jeunes issus de l'immigration ne fait que répondre aux besoins des entreprises en main-d'œuvre précaire et sous payée.

La TVP de Jean Michel Blanquer vient renforcer les effets nocifs et perniciox de la loi Penicaud pour la liberté de choisir son avenir professionnel, avec pour objectif de flexibiliser le marché du travail, les jeunes vont en souffrir et nous, PLP, CPE, titulaires et contractuels, et tous les personnels de la Voie Pro, en serons les victimes collatérales.

Le SNETAA-FO, premier syndicat de la Voie Pro, ne peut pas laisser faire. Mais il a besoin de plus en plus de PLP le rejoignent afin d'être enfin en mesure d'établir le rapport de force nécessaire pour faire reculer un gouvernement. Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO Bordeaux, le SNETAA-FO Bordeaux compte sur vous !

Philippe Chasseuil.



Ce jeudi 24 juin, le SNETAA-FO a été reçu en audience par le DASEN des Landes, avec nos camarades du SNUDI-FO (1^{er} degré), SNFOLC (lycées et collèges) et iD-FO (chefs d'établissement), syndicats de notre fédération, la FNEC-FP-FO.

Après avoir porté les revendications communes (Grenelle et rémunérations ; clusters variant delta, auto-tests et mesures sanitaires ; AESH ; sous-effectif d'infirmières scolaires), nous avons abordé, à partir de vos « remontées », certains points spécifiques à la voie professionnelle.

Tout d'abord, alors qu'il s'était engagé à se rendre à Parentis en Avril dernier pour discuter du devenir du Lycée des Métiers des Grands Lacs dans le cadre de la mise en place d'un Lycée polyvalent, le DASEN repousse son intervention au premier CA de l'année... Nous lui avons réitéré la volonté des personnels de conserver leur autonomie, même si, de fait, ce que les personnels concernés pensent ne semble avoir aucune importance !

Sur Parentis encore, et compte tenu de la charge de travail croissante du DDFPT en place, nous avons exprimé la nécessité de créer un poste d'assistant. Le DASEN nous a indiqué que des réflexions étaient en cours quant à cette création à Parentis, mais, en concurrence avec Saint-Paul-Les-Dax, du fait des moyens contraints. Que le meilleur (ou le pire ?) gagne...

Nous avons fait part de notre indignation quant au cas d'une collègue qui, alors qu'elle a demandé un Congé Longue Maladie depuis 7 mois, n'avez aucun retour du comité médical, ni la moindre convocation pour une expertise éventuelle ! Le malaise de la situation devrait entraîner une résolution rapide de ce dysfonctionnement...

Nous avons tiré le signal d'alarme en ce qui concerne l'explosion des convocations de PLP pour les épreuves pratiques, les oraux... des apprentis dans les CFA privés ! Au-delà du cynisme de la situation, c'est au détriment de leurs propres élèves (CCF, préparation des écrits...) que ces collègues ont été convoqués, et parfois à plusieurs centaines de kilomètres de chez eux... Le DASEN nous a indiqué qu'il se saisissait de cette problématique qui ne pouvait perdurer ainsi, et de préciser qu'en plus, la réciprocité n'était pas de mise !

Sur le sujet des apprentis encore, nous l'avons interrogé sur les seuils limites de capacité d'accueil dans les ateliers. En effet, dans le cadre de la mixité des publics, des chefs d'établissements n'hésitent pas à « gonfler » les classes sans tenir compte de ce critère, pourtant lié la sécurité. Le DASEN nous a renvoyé à l'échelon local, indiquant, comme nous le savions déjà, que ces limites étaient définies, pour chaque établissement, par la commission de sécurité. A chacun d'entre-nous de demander que ces seuils soient portés à notre connaissance et respectés, légitimement !

Pour finir, même si nous savons que le dédoublement des classes est de l'autonomie des établissements, nous nous sommes « étonnés » que des heures de Chef d'œuvre ("[...] **réalisation concrète** qui signe l'accomplissement des talents et des compétences d'un élève dans sa spécialité. » dicit la [Note de service n° 2019-023 du 18-3-2019](#)), puissent se faire en classe entière, dans une salle banalisée... du Chef d'œuvre « papier » (origami peut-être !).

Bien sûr, le DASEN nous a parlé de la démarche de projet, primordiale à une réalisation elle-même, mais il n'en demeure pas moins que nos élèves ont besoin de réaliser quelque chose... concrètement ! Des moyens doivent être donnés, nous y veillerons, mais vous devez aussi être vigilants lors de la répartition de la DGH et réclamer ce dont vos élèves ont besoin !

Ces audiences permettent de vous faire entendre, vous devez continuer à nous solliciter, nous sommes votre porte-voix...

Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO Bordeaux, le SNETAA-FO Bordeaux compte sur vous !

Thierry Clamens

CTA du 23 juin 2021

Le dernier Comité Technique Académique de cette année scolaire s'est tenu le mercredi 23 juin. A l'ordre du jour, pour ce qui concerne les points mis au vote des membres du CTA, un additif à la carte des options et formations et le redéploiement de postes de personnels de direction. C'est ainsi que nous avons appris que 2 FCIL allaient ouvrir pour la rentrée 2021, une au lycée Condorcet à Arcachon en « Pâtisserie boutique et restaurant » et l'autre au lycée Jacques de Romas à Nérac en « cuisine végétale. ». Rappelons qu'une Formation Continue d'Initiative Locale n'apporte rien à la DGH... Tout se fait en HSE. 360 HSE pour une FCIL... Pour Arcachon, l'ouverture d'une Section d'Excellence Sportive en Aviron a aussi été décidée.

4 LP vont bénéficier de l'ouverture d'Unité Facultative relative à l'animation sportive en baccalauréat professionnel. Il s'agit du LP **Pablo Picasso à Périgueux** pour les 1^{ère} Bac Pro AEPA, AGORA et Métiers du Commerce et de la Vente, du LP **Trégy à Bordeaux** pour les 1^{ère} Bac Pro Métiers du Commerce et de la Vente ainsi que pour les 1^{ère} Bac Pro Métiers de l'Accueil, du LPO **Leygues/Couffignal** pour les 1^{ère} Bac Pro Métiers du Commerce & de la Vente, AGORA et Métiers de l'Accueil et du LP **Paul Bert à Bayonne** pour les 1^{ère} Bac Pro AEPA, AGORA, Métiers du Commerce et de la Vente et Métiers de l'Accueil.

Concernant les emplois de personnels de direction, nous regrettons qu'il n'y ait pas de création, mais un redéploiement. Et les victimes de l'opération sont encore des LP. Oui, le LP de Morcenx et celui de Gelos perdent leur poste d'adjoint...

Pour le reste du CTA, nous vous invitons à lire [notre déclaration liminaire](#) qui parle de l'essentiel, c'est-à-dire de [la feuille de route RH de la Rectrice](#) et de [son projet académique 2021-2025](#). Elle est en ligne sur notre site Internet.

Pour le SNETAA-FO Bordeaux, l'urgence de la feuille de route est beaucoup plus simple et sincère : une forte augmentation des salaires, de meilleures conditions de travail et l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique. Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO Bordeaux.

Brèves

Recours Mouvement INTRA :

Le SNETAA-FO sera reçu par le DRRH et la DPE le mercredi 7 juillet afin de défendre tous les dossiers de recours au mouvement INTRA qui lui ont été confiés. Si vous ne l'avez pas encore fait, envoyez nous vos dossiers. Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO Bordeaux.

Hors classe :

Les services du Rectorat ne semblent toujours pas en mesure de communiquer aux collègues le calendrier précis du passage à la hors classe et à la classe exceptionnelle. En revanche, nous avons appris que le nombre de promus à la HC allait cette année atteindre les 18% des promovables. Cela signifie que nous aurons 146 PLP et 30 CPE promus. C'est une bonne nouvelle.

Statut :

Le MEN souhaite modifier le statut des enseignants du 2nd degré, notamment pour y inclure des missions d'encadrement. Sous prétexte de développer « l'Esprit d'équipe » dans les écoles et les établissements, le MEN compte bien hiérarchiser et caporaliser le corps enseignant. Attention danger !

AESH :

Notre organisation sera reçue en audience par le DRRH de l'académie le jeudi 8 juillet afin de faire un bilan sur la généralisation dans toute l'Académie de Bordeaux des PIAL dans le cadre de « l'école inclusive », ainsi que sur la situation des AESH.

Stagiaires :

Les futurs collègues stagiaires vont être affectés dans l'académie en 3 vagues... La première devrait avoir lieu ce mardi 29 juin... Puis le 6 juillet et enfin le 9 juillet. Mais cette année, en plus de collègues stagiaires, nous aurons aussi des collègues professeurs alternant-étudiant... 140 sont prévus pour notre académie... Ils feront 6h hebdo.

LE PROFESSEUR-ALTERNANT-ÉTUDIANT
664€ / MOIS
AU RAYON SUPER FRAIS



Agenda

Mardi 6 juillet

Fin des cours

Mercredi 7 juillet

Recours INTRA (SNETAA-FO)